

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2015, disponible sur le site internet de la ville.

Budget Principal

➤ Section de Fonctionnement :

L'année 2015 a généré un excédent de fonctionnement de 769 017,74 €.

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 3,84% par rapport à celles de 2014 passant de 7 466 337,19 € à 7 179 932,37 € soit - 286 404,82 €.

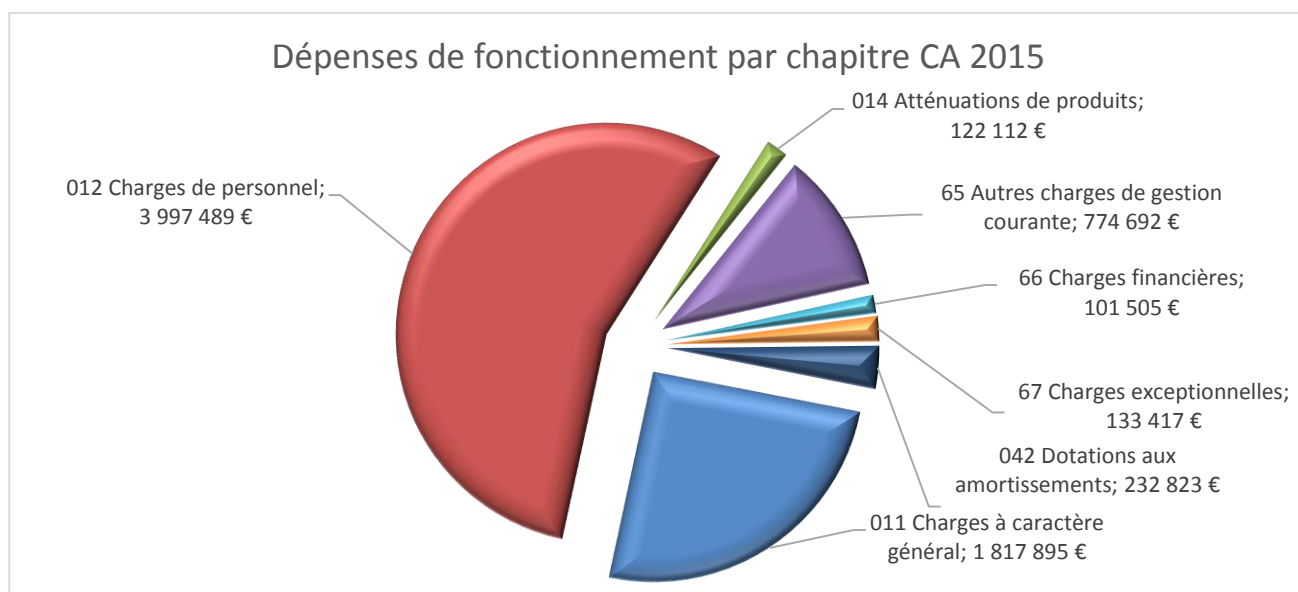
Il faut noter que :

- La contribution incendie est restée quasi stable : de 260 939 € à 262 694 € (+0,67 %)
- Les charges de personnel ont très faiblement augmenté : de 3 976 120,08 € à 3 997 548,86 € (+0,53%)
- Le reversement de fiscalité (FPIC) a été en forte hausse : de 80 749 € à 122 112 € (+51,22%)
- La subvention à l'Office de Tourisme a pu diminuer en 2015 passant de 115 000 € à 95 000 € (-17,40%).

Les charges financières (intérêts d'emprunt) ont été en baisse (122 692,07 € en 2014 et 101 504,98 € en 2015) car les taux variables type Euribor sont restés bas en 2015. Les dépenses à caractère général (chapitre 011) ont été légèrement en hausse (1 782 867,62 € en 2014 et 1 817 894,81 € en 2015) du fait du changement de l'imputation des frais de transport scolaire précédemment payés au chapitre 65.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2015

Chapitre	CA 2015
011 Charges à caractère général	1 817 894,81
012 Charges de personnel	3 997 488,86
014 Atténuations de produits	122 112,00
65 Autres charges de gestion courante	774 691,65
66 Charges financières	101 504,98
67 Charges exceptionnelles	133 416,78
042 Dotations aux amortissements	232 823,29
TOTAL	7 179 932,37



RECETTES

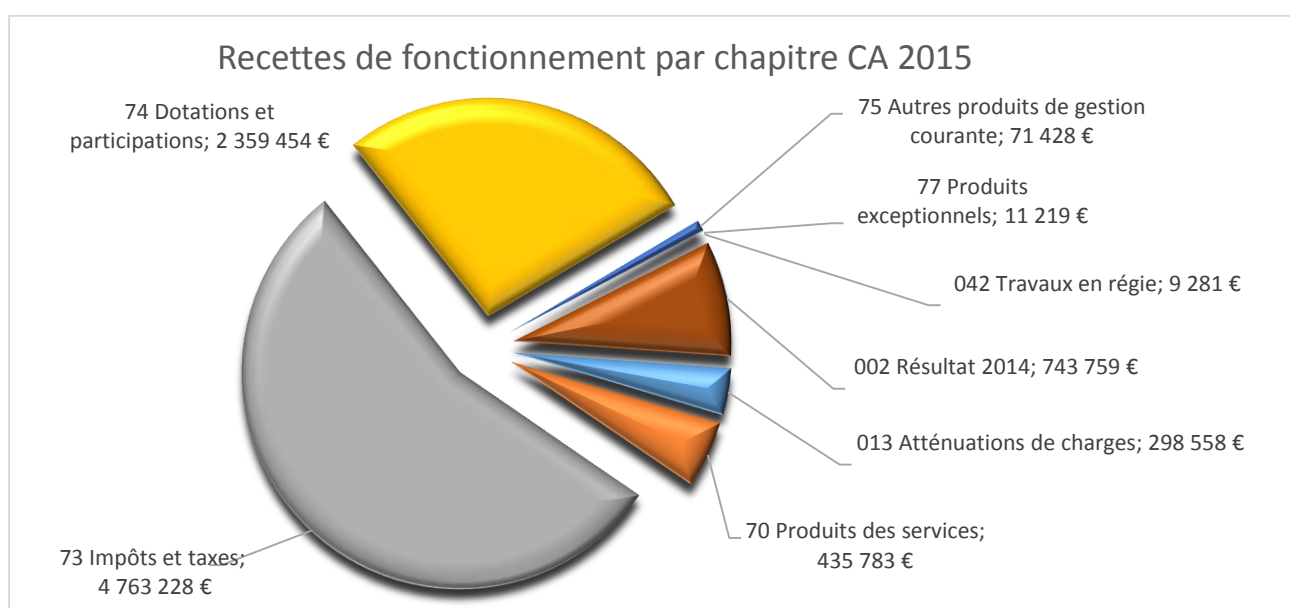
Les recettes ont diminué de 2,44% par rapport à celles de 2014 passant de 8 147 389,91 € à 7 948 950,11 € soit - 198 439,80 €.

Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Dotation globale de fonctionnement : de 1 500 389 € à 1 349 648 € (-10,05%)
- Recettes fiscales : de 3 649 398 € à 3 781 369 € (+3,61%) : hausse des bases de 0,9% et rôles supplémentaires sans hausse des taux
- Produits des services : de 402 432,20 € à 435 782,50 € (+8,28 %)
- Les remboursements de salaires dus aux arrêts maladies ont diminué de 56 528,08 €.
- Les cessions d'immobilisations enregistrées au compte 775 : 155 673,71 € en 2014 et 5 970,70 € en 2015 (-149 703,01 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2015

Chapitre	CA 2015
013 – Atténuations de charges	298 558,11
70 – Produits des services	435 782,50
73 – Impôts et taxes	4 763 228,19
74 – Dotations et participations	2 359 453,90
75 – Autres produits de gestion courante	71 427,84
77 – Produits exceptionnels	11 218,75
042 – Opérations d'ordre	9 280,82
TOTAL	7 948 950,11



➤ Section d'Investissement :

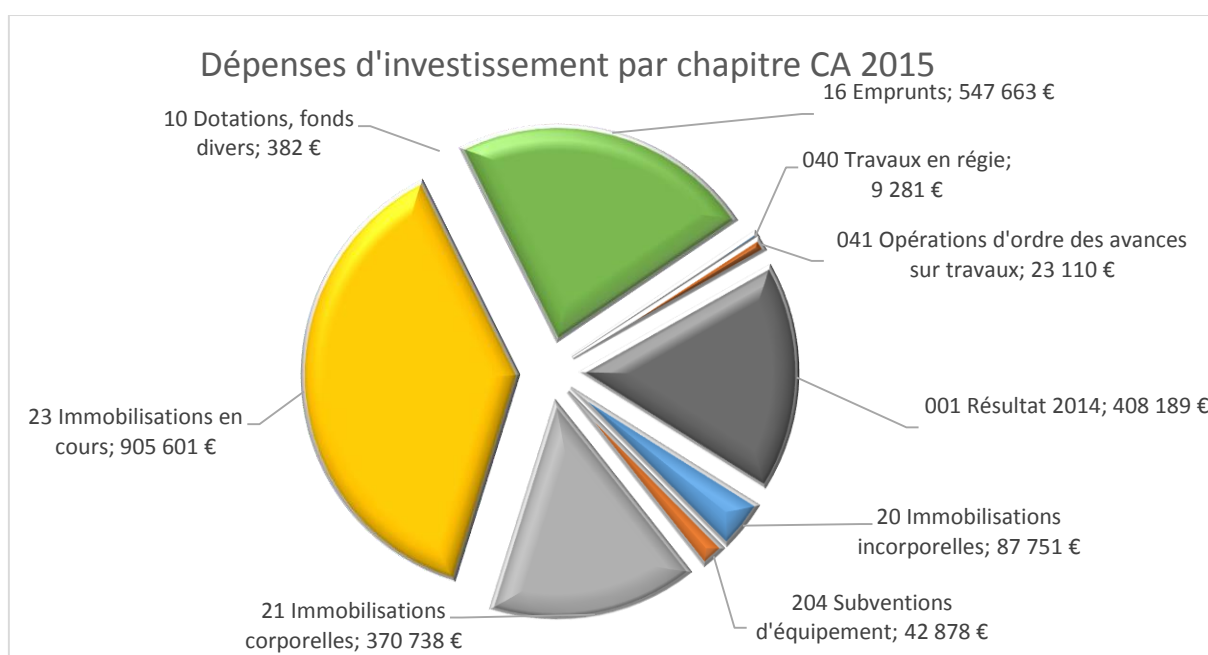
DEPENSES

Les dépenses d'investissement ont augmenté et sont passées de 1 340 625,54 € en 2014 à 1 987 403,42 € en 2015.

Les dépenses d'équipement ont été de 1 406 968,21 € en 2015 (*Chapitres 20 : études ; 21 : acquisitions ; 23 : travaux ; 204 : subventions d'équipements*).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2015

Chapitre	CA 2015
20 Immobilisations incorporelles	87 751,44
204 Subventions d'équipement	42 878,36
21 Immobilisations corporelles	370 737,77
23 Immobilisations en cours	905 600,84
10 Dotations	382,00
16 Emprunts	547 662,77
040 Travaux en régie	9 280,82
041 Opérations patrimoniales	23 109,62
TOTAL	1 987 403,42



RECETTES

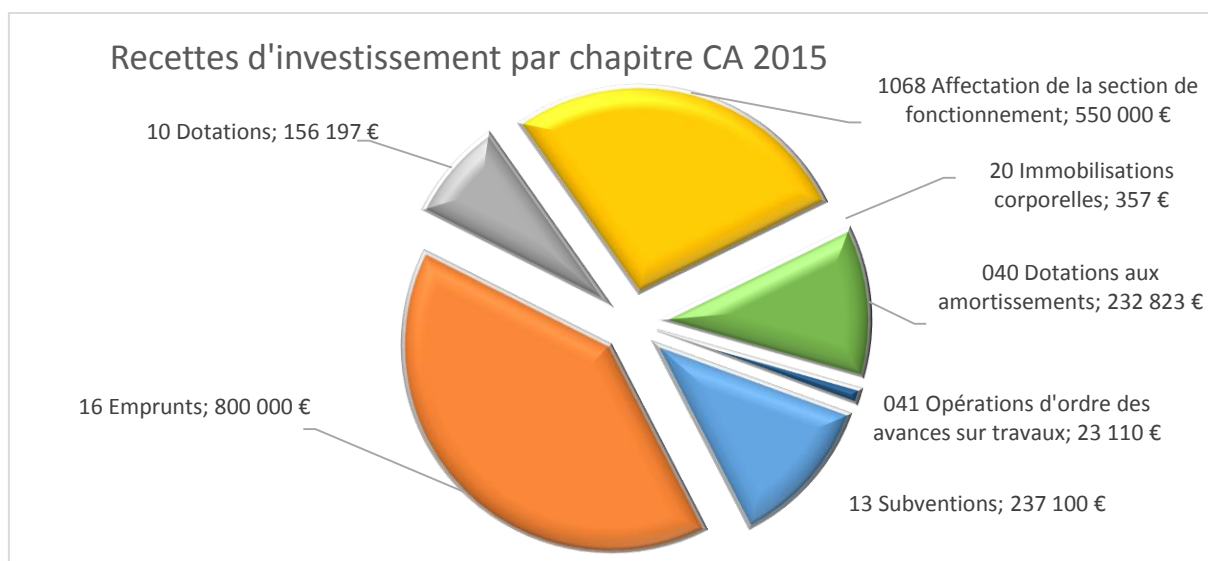
Les recettes ont peu varié (1 906 520,63 € en 2014 et 1 999 587,48 € en 2015) :

- Le FCTVA : 491 265,08 € perçus en 2014 et 90 837,13 € perçus en 2015 : le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente.
- Les dotations aux amortissements : 241 398,75 € en 2014 et 226 852,59 € en 2015 (-6,03%)
- Les subventions reçues : 235 056 € en 2014 et 237 100 € en 2015
- L'emprunt réalisé de 800 000 € contre 400 000 € en 2014.

Ainsi après reports, le besoin de financement est de 343 226,72 € et sera couvert par l'excédent dégagé en fonctionnement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2015

Chapitre	CA 2015
13 Subventions	237 100,00
16 Emprunts	800 000,00
10 FCTVA, taxe d'aménagement	156 197,42
1068 Affectation de la section de fonc.	550 000,00
040 Dotations aux amortissements	232 823,29
041 Opérations patrimoniales	23 109,62
20 Immobilisations incorporelles	357,15
TOTAL	1 999 587,48



Budget annexe Eau potable

➤ Section d'exploitation :

L'année 2015 a généré un excédent de 64 507,81 €. Les recettes sont passées de 127 410,41 € en 2014 à 150 623,26 € en 2015.

Les dépenses ont augmenté et s'élèvent à 86 115,45 € (80 649,23 € en 2014) ; les principales dépenses étant les dotations aux amortissements et la contribution au SMAERC.

➤ Section d'investissement :

L'excédent 2015 est de 29 187,72 € ; il était de 135 572,22 € en 2014.

La baisse des recettes (272 113,73 € en 2014 et 45 753,32 € en 2015) s'explique par le fait qu'aucun remboursement de TVA n'a été comptabilisé en 2015.

Budget annexe Assainissement

➤ Section d'exploitation :

L'année 2015 a généré un excédent de 56 966,17 € alors qu'en 2014, cet excédent était de 34 789,87 €. Les charges financières sont restées stables à 37 046,03 €.

Les recettes ont progressé entre 2014 (193 107,66 €) et 2015 (219 441,53 €), cela est dû à la perception de la surtaxe destinée à couvrir l'annuité d'emprunt.

➤ Section d'investissement :

Les dépenses d'équipement (*chapitres 20, 21 et 23*) ont été de 833 318,18 € en 2015 et concernent les travaux de la nouvelle station d'épuration et ceux de l'avenue de la Belle Fontaine. Les recettes de 2015 ont été de 669 428,64 €, subventions pour la station d'épuration 156 333,52 €, subvention travaux avenue de la Belle Fontaine (60 000 €) et remboursement de TVA (149 979,77 €).

Après reports, l'excédent est de 17 680,53 €.

Budget annexe Les Aillis

Le budget de la ZAC des Aillis a perçu une subvention du budget principal en section de fonctionnement pour un montant de 32 900 €. Celle-ci permet de financer le remboursement de l'emprunt.

Le besoin de financement de la section d'investissement est de 23 929,83 €.

Budget Office de Tourisme

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2015 a généré un déficit de 16 681,78 €. Avec un résultat antérieur de 18 224,56 €, le résultat cumulé est donc excédentaire de 1 544,76 €.

Les dépenses sont passées de 128 973,02 € en 2014 à 118 506,98 € en 2015. Si les dépenses à caractère général sont restées stables, les charges de personnel ont diminué de 12,91%.

En recette, la subvention du budget principal a été de 115 000 € en 2014 à 95 000 € en 2015. La subvention 2015 attribuée par le Conseil Départemental n'a pas été versée sur l'exercice (10 450 €).

➤ Section d'investissement :

En 2015, les dépenses d'équipement ont été de 921,04 €.

Ainsi, l'année 2015 a dégagé un excédent de l'exercice de 3 338,54 € et un excédent cumulé de 6 034,89 €.